

Séance du 1^{er} décembre 2020 à 18 heures 15 mn

Délibération n°2020-59

Nombre de conseillers	Absents : 17 - dont suppléés : 6
En exercice : 68	- dont représentés : 2 procurations
Présents : 51	Votants : - dont « pour » : 59
	- dont « contre » : 0
	- dont abstention : 0

Le 1^{er} décembre deux mil vingt à 18 heures 15 mn, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 23 novembre 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, à la salle du cinéma de Cizos.

Présents : SENAC Annie suppléante de MAUMUS Jean, GANDIT Isabelle, DUCAUD Aline, ARNAUD Alexandre suppléant de MAILHES Jean-Louis, VERDIER Jean-Marc, BRUZEAUD Anne-Marie, LAYERLE Christian, BETBEZE ABADIE Christophe, VICTORIN Éric, FONTAN Guy, VERDIER Bernard, ABADIE Francis, MAJOURAU Alain, ABADIE Pierre, CHEF D'HOTEL Annick, GHARFI Paul, BOYER Didier, ASPECT Joël, ROUSSE Gaëtan, ADER Jean-Pierre, MARIE ERNESTINE Stéphanie, DUBOSC Michel, ABADIE Pascale, CASTET Francis, LE BIHAN Jean-Michel, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, LUSCAN Pierre, GAYE Frédéric, GALES Jean-Luc, ZAÏTER Chaabane, MOLE Michel, MOULEDOUS Michel, CIEUTAT Yves, CASTERAN Joël, ROSSIGNOL Monique, BARTHE Gérard, HUSS Coralie, FRANCINGUES Alain, PIQUE Eric, LABAT Pierre, DUFFO Eric, SORBET Jean-Louis, GALIN Myriam suppléante de REY Henri, TOUZANNE Jean-Pierre suppléant de SOLLES Myriam, ABADIE Laurent suppléant de LANNEGRASSE Nadège, LABERENNE Jean-Michel, GRASSET Jean-Pierre, MAUMUS Maryse, FONTAN Elisabeth, CIEUTAT Serge, MOULEDOUS Jean-Claude, PASQUINE Suzanne, SARRACANIE Jean-Paul, LOULA Pierre suppléant de MATHA Philippe, FOURCAUD Thierry, LACOSTE Henry

Absent(e)s : MAUMUS Jean, DUTREY Christian, LOUGE Bernard, DESSACS Christian, LURDE Jean, MATHA Philippe, LAPEYRE Jean-Paul, DAZET Joël

Excusé(e)s : MAILHES Jean-Louis, LAGARDE Josiane, FORTASSIN Catherine, DUPRAT Christian, REY Henri, SOLLES Myriam, LANNEGRASSE Nadège, IZA VERGARA Isabelle, DAYRES Dominique

DAZET Joël a donné procuration à CASTERAN Joël

DAYRES Dominique a donné procuration à GRASSET Jean-Pierre

Monsieur CIEUTAT Serge est nommé secrétaire de séance

Le Président informe le Conseil Communautaire que la Communauté de Communes met à disposition du personnel auprès des communes adhérentes. En effet, les communes peuvent bénéficier de personnels qualifiés pour réaliser des tâches administratives et/ou techniques. Ces conventions arrivent à échéance au 31 décembre 2020

Le président propose au Conseil Communautaire de l'autoriser à signer ces conventions avec les communes concernées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition du Président et le mandate pour signer tous les documents y afférent.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le Président,
Gérard BARTHE**